

**1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

Alamycin Spray ad us. vet., pour bovins, ovins et porcins

**2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE**

1ml contient :

**Substance active :**

Oxytétracycline 29.7 mg sous forme de chlorhydrate d'oxytétracycline

**Autres ingrédients :**

Bleu patenté V (E131) 3.0 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

**3. FORME PHARMACEUTIQUE**

Spray opaque coloré en bleu pour application cutanée, solution

**4. INFORMATIONS CLINIQUES**

**4.1 Espèces cibles**

Bovins, ovins et porcins

**4.2 Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles**

Traitement du piétin et des infections locales causées par ou associées à des organismes sensibles à l'oxytétracycline chez les bovins, les ovins et les porcins.

**4.3 Contre-indications**

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité au principe actif ou à un autre composant.

Ne pas utiliser à proximité des mamelles/trayons des animaux en lactation dont le lait est utilisé pour la production alimentaire. Si nécessaire, couvrir les mamelles.

**4.4 Mises en garde particulières à chaque espèce cible**

Aucune.

**4.5 Précautions particulières d'emploi**

Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Ne pas utiliser près des yeux.

Pour usage externe uniquement.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Protéger les yeux. Éviter tout contact avec la peau. En cas de contact avec la peau, les yeux et les muqueuses, rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

Éviter d'inhaler les vapeurs. Se laver les mains après utilisation.

Hautement inflammable. Doit être utilisé dans une zone bien ventilée. Ne pas vaporiser vers une flamme nue ou un objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation d'Alamycin Spray. L'aérosol est sous pression, ne pas l'ouvrir et ne pas l'incinérer.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue aux Tétracyclines devraient éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

### **4.6 Effets indésirables (fréquence et gravité)**

Des réactions d'hypersensibilité au médicament vétérinaire peuvent se produire.

En cas d'effets indésirables, notamment d'effets ne figurant pas sous la rubrique 4.6 de l'information professionnelle, doivent être déclarés à l'adresse [vetvigilance@swissmedic.ch](mailto:vetvigilance@swissmedic.ch).

### **4.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte**

Peut être utilisé au cours de la gestation et lactation. Voir rubrique 4.3

### **4.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions**

Aucune connue.

### **4.9 Posologie et voie d'administration**

Laver la plaie ou laver et couper les sabots avant le traitement.

Secouer la bombe aérosol avant utilisation. Vaporiser la plaie ou la zone de l'onglon à traiter pendant quelques secondes.

Après les traitements des onglons, les animaux doivent être maintenus sur un sol sec pendant une heure.

### **4.10 Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire**

Aucune indication

### **4.11 Temps d'attente**

BOVIN

Tissus comestibles : 0 jours

Lait : 0 heures

MOUTON

Tissus comestibles : 0 jours

Lait : 0 heures

PORC

Tissus comestibles : 0 jours

Rejeter les zones de peau bleue colorées par le spray

## **5. PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES**

Groupe pharmacothérapeutique : Antibiotiques oxytétracyclines à usage externe, tétracyclines

Code ATCvet : QD06AA03

### **5.1 Propriétés pharmacodynamiques**

L'oxytétracycline est un antibiotique bactériostatique qui inhibe la synthèse des protéines chez les bactéries sensibles. À l'intérieur de la cellule, il se lie de manière irréversible à la sous-unité 30S du ribosome bactérien, où il perturbe la liaison de l'ARN de transfert aminoacyle au site accepteur sur le complexe ARNm-ribosome. Cela empêche efficacement l'attachement des acides aminés à la chaîne peptidique qui s'allonge et inhibe ainsi la synthèse des protéines.

### **5.2 Caractéristiques pharmacocinétiques**

L'Alamycin Spray a un effet local, en cas d'application topique correcte ; il n'y a pas d'effet systémique.

### **5.3 Propriétés environnementales**

Pas de données disponibles

## **6. INFORMATIONS PHARMACEUTIQUES**

### **6.1 Liste des excipients**

Bleu patenté V (E131)

Chlorure de magnésium hexahydraté

Povidone K17

Propylène glycol

Éthanolamine

Eau purifiée

Alcool isopropylique purifié

Alcool méthylique

### **6.2 Incompatibilités majeures**

Aucune connue.

### **6.3 Durée de conservation**

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans

#### **6.4 Précautions particulières de conservation**

À conserver en dessous de 25°C.

Protéger des rayons directs du soleil.

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

#### **6.5 Nature et composition du conditionnement primaire**

Boîte en aluminium (140 ml) avec capuchons de valve et élément de commande. Le carburant est de l'azote (sans oxygène).

#### **6.6 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

### **7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Arovet AG

8953 Dietikon

[info@aromet.ch](mailto:info@aromet.ch)

### **8. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Swissmedic 56'331 002 29.7 mg/ml 140 ml Bombe aérosol

Catégorie de remise B: remise sur ordonnance vétérinaire

### **9. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION/RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION**

Date de première autorisation : 13.05.2004

Date du dernier renouvellement : 23.11.2023

### **10. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE**

08.02.2024

### **INTERDICTION DE VENTE, DÉLIVRANCE ET/OU D'UTILISATION**

Sans objet.